

3 février 2017 revue de presse _____ 2

3 février 2017 revue thématique DD _____ 3

SAINT-JEAN

03 FEV. 2017

Pêche interdite aujourd'hui au lac

Un lâcher de 115 kg de truites (dont 15 kg de grosses) aura lieu au lac de la Tuilerie ce vendredi 3 février à 13 h 15. Toute pêche est donc interdite sur le plan d'eau cet après-midi. Les pêcheurs se retrouveront, en revanche, demain samedi dès le lever du jour.

Les garde-pêches agréés, Dominique Operti, Philippe Benza et Daniel Metais opéreront sur le site, pour surveiller le bon déroulement des activités, contrôler les cartes de pêche, le nombre de prises, et vérifier l'absence d'appâts interdits. « Pêcheurs, respectez les gardes, ils sont les garants de la pérennité de l'association de pêche », souligne le président Claude Marrigues. Celui-ci sera présent pour la vente des cartes, en compagnie du vice-président François Lay, et du secrétaire Francis Zanone. Gérard Alaux, membre du bu-



Le lâcher de truites dans le lac est toujours un moment de concentration.

reau, étant en déplacement. Deux autres lâchers auront lieu ultérieurement, les 10 et 31 mars prochains. « La pêche est un sport écologique, un loisir de plein air, qui respecte

l'environnement, » ajoute Claude Marrigues. Venez pratiquer la pêche et vous déprendre aux abords du magnifique lac de la Tuilerie à Saint-Jean, vous ne le regretterez pas ».

FENOUILLET

03 FEV. 2017

40 bénévoles prêts à aider les crapauds



Présentation du plan de protection qui sera lancé demain

Demain samedi, le club Nature donne rendez-vous aux volontaires, à 18 h 30 au parking de la base nautique, en vue d'apporter leur aide aux crapauds fenouilletains. Le week-end dernier, les crapauds n'étaient pas au rendez-vous. Dans l'attente de l'élément déclencheur de leur migration qui durera alors une quinzaine de jours, une quarantaine de personnes a participé à la soirée « Sur la route des crapauds » organisée en partenariat entre le club Nature de Fenouillet « Les orchidées sauvages » et l'association Nature Midi-Pyrénées, dans le cadre de la journée mon-

diale des zones humides.

« Les zones humides sont des milieux naturels où l'eau prédominante est à l'origine d'une végétation et d'une faune spécifique. Les zones humides sont des maillons particulièrement importants de la trame verte et bleue, réseau de continuités écologiques qui doivent être obligatoirement identifiées par l'Etat et les collectivités locales, contribuant ainsi à la sauvegarde de la biodiversité » a rappelé l'animateur. « Le lac du Bocage et ses abords sont d'ailleurs identifiés comme un réservoir de biodiversité à préserver dans le cadre du plan local d'urbanisme en cours d'éla-

boration par Toulouse Métropole. »

Lors de la soirée, l'accent a été mis sur les amphibiens, espèces protégées et menacées par la (destruction de leur habitat, la préation, les pollutions, les écrasements, etc.). Depuis 4 ans, des bénévoles interviennent à Fenouillet pour aider les crapauds dans leur migration qui consiste à traverser le chemin du Bocage, en vue de rejoindre le lac pour se reproduire. Ils capturent les batraciens en bord de route pour les relâcher près du lac.

Pour suivre les activités du club Nature : lesrdvdefenouillet.center-blog.net/.

MONTASTRUC-LA CONSEILLÈRE

03 FEV. 2017

Non au gaspillage à la cantine



Les écoliers devront apprendre à ne pas gaspiller.

La cuisine centrale prépare quatre cents repas par jour dont la qualité est reconnue par de nombreuses communes voisines... Récemment, une « commission cantine » s'est réunie à la mairie pour envisager ce qui pourrait être encore amélioré pour la « santé et le bien-être des enfants qui est la préoccupation des élus », ainsi que le souligne le maire Michel Anguille.

Deux grands axes se détachent. Dans un souci de respect de la préservation de l'environnement, il s'agit en premier lieu de remplacer les barquettes plastiques par des bacs en inox pour les repas servis à l'école maternelle et à la crèche. Des milliers de barquettes non recyclables, qui pourtant étaient aux normes et conformes à la législation actuelle, sont ainsi économisées.

Responsabiliser les élèves

Le gaspillage coûte cher et est contraire à la conception du développement durable. Partant de ce constat, la règle sera « tout ce qui est préparé doit

être servi et tout ce qui est servi doit être mangé ! » Pour cela, il faut travailler sur deux points. D'une part, assurer une meilleure gestion des absences des élèves dès la rentrée prochaine, en modifiant le règlement interne. Cela évitera de préparer des repas en sur-nombre. Ce sera déjà une première source d'économie.

Il faudra travailler aussi sur le gaspillage dans les assiettes : prévoir des portions de différentes tailles pour que les enfants choisissent en fonction de leur appétit. Ils pourront ainsi mieux terminer leur plateau. Les déchets seront pesés pour évaluer la progression. Challenge éducatif aussi pour les écoliers pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'éviter le gaspillage : si le volume des déchets baisse, la mission est réussie et ils auront une récompense collective. La municipalité se réjouit du travail très constructif de la « commission cantine » qui a débouché sur ces mesures en totale adéquation avec le développement durable.